



Vitry, le 2 novembre 2015

Commission "Spectacles"

CARTES MUSEES 2016

La commission Spectacles continue d'assurer la gestion des cartes de musée.

La carte Pinacopass ne peut plus être prise que par l'adhérent sur place ou par internet. Si vous êtes intéressé faites faire votre carte et envoyez à l'ARPA un justificatif. La subvention vous sera envoyée sous forme de chèque.

Attention :

- Ces inscriptions seront prises **en une seule fois** et non renouvelées dans l'année.
- Pour que vos cartes musées soient prises en compte, **vous devez être à jour de vos cotisations 2016**
- Pour les cartes SESAME (**Expositions Grand Palais**), et SESAME+ (**Grand Palais & musée du Luxembourg**) une note vous sera envoyée ultérieurement en mars/avril 2016.
- Pour les cartes du musée du Louvre, une photo d'identité doit être jointe obligatoirement à la demande.

Important :

- **Vous devez remplir entièrement le formulaire particulier à chaque musée**, que vous pouvez retrouver sur le site ARPA (www.arpa-vitry.net)

Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, ces formulaires peuvent être demandés à Geneviève BARRERE (01 46 33 45 26 - répondeur) ou Danielle SEVERE (06 82 32 43 25)

- **vous devrez joindre obligatoirement ce formulaire rempli à votre inscription ainsi que les justificatifs nécessaires.** En cas de non respect de ces règles votre demande ne sera pas prise en compte.

➤ *Pour les tarifs liés à une condition d'âge, joindre une photocopie de la carte d'identité*

Modalités d'inscriptions

- 1 - Remplissez le bulletin joint, avec le nombre de cartes et les musées choisis.
- 2 - Calculez le coût total de vos cartes (Adhérents et extérieurs) et reportez-le sur le bulletin d'inscription.

POUR LES CARTES COUPLES ET DUO, LA SUBVENTION NE SERA ATTRIBUEE QUE SI LES 2 PERSONNES FIGURANT SUR LA CARTE SONT ADHERENTES
POUR LA CARTE PASS SCIENCES NOUS NE PRENDRONS QUE LES ADHESIONS INDIVIDUELLES

- 3 - Calculez le montant total à payer.
- 4 - Libellez vos chèques à l'ordre de l'ARPA Vitry.
- 5 - Conservez une copie de votre bulletin d'inscription et adressez votre dossier à l'ARPA-Vitry, avec :
 - Le bulletin d'inscription ARPA,
 - le(s) formulaire(s) de demande(s) de cartes musées dûment remplis,
 - les justificatifs éventuels (photocopies),
 - votre chèque de règlement (chèque d'adhésion séparé)

Date limite d'inscription : Vendredi 27 novembre 2015

Pour la carte Paris-musées, une réduction de 10% nous sera appliquée si le nombre d'inscrits est de 20 au minimum. Dans ce dernier cas, les demandeurs de ces cartes seraient contactés par la commission et la réduction appliquée à chaque demande.

La commission Spectacles :

Geneviève BARRERE: genevieve.barrere@wanadoo.fr, Sylvie CHIARAMONTI, Bernard DREYER, Jacques GIRAULT, Danielle SEVERE : danielle.severe@wanadoo.fr



**Association des Retraités
et Préretraités Sanofi-Aventis de Vitry**

CARTES MUSEES

Bulletin d'inscription à retourner à l'ARPA avec le règlement

NOMS Prénoms	
Téléphone portable	
Adresse courriel	

		PRIX ARPA		PRIX EXTERIEUR		
MUSEES		Nombre	Prix unitaire	Nombre	Prix unitaire	Prix total
<i>Musée d'Orsay</i>	Solo		30,00 €		37,00 €	
	Duo		46,00 €		58,00 €	
<i>Musée du Louvre</i>	Solo		56,00 €		70,00 €	
	Duo		80,00 €		100,00 €	
<i>Carte Paris-musées</i> (Voir remarque en fin de note)	individuel		32,00 €		40,00 €	
	Couple		48,00 €		60,00 €	
<i>Pinacopass</i> <i>Pinacothèque</i> (voir remarque dans le texte de la note)	Solo		48,00 €		60,00 €	
<i>Institut</i> <i>Monde</i> <i>Arabe</i>	Individuel <60 ans		28,00 €		35,00 €	
	Individuel >60 ans		24,00 €		30,00 €	
	Duo		40,00 €		50,00 €	
<i>Palais de la découverte et Cité des Sciences</i> <i>(Pass Science)</i>	Plein tarif		32,00 €		40,00 €	
	Plus de 65 ans		24,00 €		30,00 €	
Montant total à payer (chèque à joindre)						

Date limite d'inscription : Vendredi 27 novembre 2015

Cotisation 2016 (chèque séparé)

	Par adhérent	Nombre	Total
Cotisation statutaire	38,00 €		
Cotisation statutaire + Cotisation Solidaire (38,00€ + minimum 6,00 €)	-----		

(*) Le versement d'une cotisation solidaire d'un minimum de 6,00€ donne le droit de participer au tirage de la tombola lors de l'Assemblée Générale de 2016.

Adresse postale : SANOFI Recherche & Développement - C.R.V.A.
A.R.P.A. - VITRY
13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry-sur-Seine cedex
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr